TROPHEE JEAN LE TORREC 2025/2026
PRINCIPALE FEMININE

1/8 Finale	1/4 Finale	1/2 Finale	FINALE
Avant le 26/04/2026	*Avant le 24/05/2026*	*Avant le 07/06/2026*	*Le 13 Juin 2026 à Poitiers*

VOUILLE 2
MATCH TFP001
LIGUGE

LIGUGE
TFP008

FONTAINE LE COMTE 2
MATCH TFP002
VIVONNE 2

FONTAINE LE COMTE 2

FONTAINE LE COMTE 2
Match TFP012

ALTERNA SPVB 1
MATCH TFP003
CHAUVIGNY

ALTERNA SPVB 1
TFP009

ALTERNA SPVB 1

CISSE
MATCH TFP004
CEP POIT ST BENOIT 3

CISSE

CSAD CHATELLERAULT
MATCH TFP005
ST JULIEN L'ARS

CSAD CHATELLERAULT
TFP010

CSAD CHATELLERAULT
Match TFP013

FONTAINE LE COMTE 1
MATCH TFP006
ALTERNA SPVB 2

FONTAINE LE COMTE 1

CEP POIT ST BENOIT 4
MATCH TFP007
SEVRES ANXAUMONT 2

SEVRES ANXAUMONT 2
SEVRES ANXAUMONT 2

l'équipe en "gris" reçoit

ALTERNA SPVB 1
Match TFP014
ALTERNA SPVB 1

CSAD CHATELLERAULT

Possibilité d'inverser l'équipe recevante

Avant le 26/04/2026	*Avant le 24/05/2026*	*Avant le 07/06/2026*	*Le 13 Juin 2026 à Poitiers*

La transmission des résultats doit se faire selon les mêmes conditions qu'en championnat au plus tard dans les 2 jours suivant la date du match : les amendes pour retard seront appliquées.

Repêchage :

1 /S'Il est indiqué "sauf Match XXXX" cela signifie que le repêché ne doit pas être issu des matchs précédents mentionnés. Si cette règle ne peut être respectée, une inversion serait faite avec un autre repêché. ***Le principe fondamental est qu'une équipe ne puisse rejouer un même adversaire avant les 1/2 finales.***

2 / Dans le cas où serait qualifié un meilleur perdant et que 2 équipes sont à égalité parfaite (set / pts), il sera préféré l'équipe évoluant au niveau supérieur et, le cas échéant, la mieux classée au championnat régulier